

et que la Cité des Arts lui a par ailleurs exceptionnellement prolongée de 7 mois, la CGA a décidé d'attribuer l'atelier de Paris à Mireille Henry, qui partira ainsi dans la capitale française pour y développer davantage encore son travail pictural. Les ateliers de Bruxelles et de New-York seront pour leur part remis au concours respectivement en novembre 2015 et respectivement courant 2016.

C'est ainsi toujours en vue d'une meilleure infrastructure culturelle qu'œuvre principalement la section des Affaires culturelles. Le CREA, qui est comme nous l'avons vu, à bout touchant, permettra de combler un vide dans le paysage jurassien, donnant un solide outil de création, de médiation et de diffusion aux milieux culturels. L'important travail de fonds de l'Etat sur la coopération culturelle avec d'autres partenaires publiques (BE, Territoire de Belfort, BS, etc.) permettra par ailleurs d'inscrire ces outils dans des réseaux nationaux et internationaux et de faciliter la visibilité des artistes de la région, à l'image notamment de ces artistes jurassiens pionniers dont la renommée brille déjà bien au-delà de nos frontières.

Jean Marc Voisard

District	Cote	Nombre boîtes	Dates limites
Delémont	350 DT + N° de boîte	1644	1816-1972
Franches-Montagnes	350 FM + N° de boîte	1036	1778-1968
Porrentruy	350 PY + N° de boîte	2396	1778-1978
Total		4076	

Les notaires étaient (et sont encore) obligés de tenir des registres dans lesquels ils inscrivent les références de tous les actes qu'ils instrumentent; c'est la porte d'entrée pour avoir accès aux minutes. Afin d'en faciliter la consultation par les citoyen-ne-s, ces répertoires sont maintenant déposés directement à l'Office de la culture, de sorte que les déplacements vers la Tour du Coq ne concernent plus que la recherche des minutes proprement dites.

Le même genre de travail collectif a été effectué avec le fonds 178 J, soit les quelque 24'500 photographies noir et blanc du journal bruntrutain *Le Pays*. Ce journal, fondé par Ernest Daucourt en 1873, bi-hebdomadaire jusqu'en 1923, puis quotidien, a fusionné en 1993 avec *Le Démocrate* de Delémont pour donner l'actuel *Quotidien jurassien*. Il est illustré dès l'édition du mercredi 19 décembre 1956. Les photos antérieures à cette date, comme celle de la fanfare d'Alle en 1897, sont sans doute le fait de différents rachats visant à la constitution d'un fonds documentaire. Quantitativement, la majeure partie de ces photographies couvre les années 1970-1993.

Un travail plus général de sectorisation des dépôts et de répartition des archives selon leur provenance a aussi été entrepris. Il a permis d'aboutir au résultat que vous trouverez sur la page ci-contre.



ARCHIVES CANTONALES JURASSIENNES

L'équipe des ArcJ. Si 2013 a été l'occasion de former une nouvelle équipe, (entrée en fonction du soussigné, de M^{me} Carine Barbosa, archiviste-système, en février puis, en fin d'année, de M^{mes} Gülşen Yildirim, archiviste adjointe et Sophie Quiquerez, archiviste-documentaliste), 2014 a permis à cette équipe de fonctionner ensemble. Pour ce faire, de nombreux travaux en commun ont été mis en place, permettant de travailler ensemble autour d'un même objet, afin d'assurer une certaine homogénéité dans les pratiques archivistiques. Plusieurs fonds ont ainsi été entièrement pris en charge parmi lesquels on peut citer les boîtes contenant les minutes de notaires, conservées au château de Porrentruy dans la Tour du Coq. Elles sont maintenant intégralement identifiées et cotées :



Fanfare d'Alle l'Ancienne, dans son premier uniforme, 1897. ArcJ, 178 J Alle.

Etage	Type d'archives	Dates	Quantités (mètres)
1 ^{er}	Archives des districts fondateurs du canton	- Delémont : 1777-2001 - Franches-Montagnes : 1702-1978 - Porrentruy : 1778-1978	± 1000
3 ^{ème}	Archives privées	V ^e siècle - 2013	± 1000
3 ^{ème}	Archives de l'administration jurassienne	1975 -2014	± 1000
4 ^{ème}	Archives des arrondissements forestiers, des ponts et chaussées, des écoles, etc.	XVIII ^e siècle - 2012	± 1000

Ces efforts tendent à organiser les magasins d'archives de manière rationnelle et notamment de permettre au personnel des ArCJ et de la BiCJ de trouver rapidement les dossiers qui leur sont demandés.

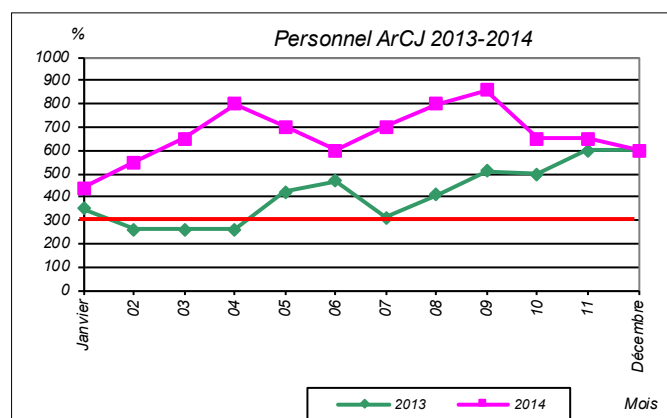
Personnel. En plus des quatre personnes qui occupent trois EPT, de nouvelles personnes ont intégré l'équipe des ArCJ. M^{me} Victoire Monnat a commencé son apprentissage d'agente en information documentaire (AID). Elle a été chargée du récolement d'un certain nombre de fonds, avant d'entreprendre, avec l'aide du personnel ArCJ et de civilistes, le classement du fonds de la Confédération romande du travail (CRT).

La CRT, syndicat chrétien créé au début des années 1970, principalement à Genève et Fribourg, a ensuite créé des sections dans les différents cantons romands et a pu compter jusqu'à 5000 membres avant qu'elle ne doive cesser ses activités au début des années 1990. Ce fonds, par ses correspondances multiples aux niveaux national et international, montre l'intensité de l'action syndicale de ces années-là, la nébuleuse des diverses associations qui se sont créées et leurs implications dans la vie politique, avant de connaître, en Suisse comme ailleurs, une diminution de fréquentation dès le début des années 1980.

Par ailleurs, pas moins de quinze personnes, civilistes pour la plupart, ont travaillé aux ArCJ au cours de l'année 2014. On retiendra en particulier le travail de MM. Damien Tièche et Vincent Simonin. Ces deux civilistes nous ont permis de mettre en place une méthode d'identification des permis de construire. Depuis l'entrée en souveraineté en 1979, environ 10'500 de ces dossiers ont été versés aux ArCJ. Ils concernent toutes les communes, à l'exception de Delémont et Porrentruy. Les archives de la construction ont ceci de particulier qu'elles se situent dans un continuum : même pour un bâtiment construit dans les années 1950, les plans d'origine restent d'actualité. Or, les métadonnées (les données sur les données) de ces dossiers sont toutes variables : nom du propriétaire, numéro de la parcelle,

adresse, voire le nom de la commune (fusion) sont appelés à changer au cours du temps. Il s'agit donc d'identifier chacun de ces dossiers par une coordonnée invariable, soit les coordonnées de longitude et latitude notées dans le géoportail. Cette méthode permet de regrouper les différents dossiers concernant un même bâtiment. A terme, les références des dossiers de ces permis seront introduites dans le géoportail. De cette manière, les citoyen-ne-s pourront savoir rapidement si des informations concernant leur bâtiment sont conservées par l'Etat.

L'engagement régulier de civilistes, en leur demandant de travailler sur les métadonnées, soit des renseignements qui figurent sur les couvertures des dossiers – et donc qui ne sont pas interprétés – permet d'améliorer le référencement des dossiers traités. Sur l'ensemble de l'année, le personnel est ainsi doublé et en 2014, les 3 EPT attendus sont devenus 6,6 postes sur l'ensemble de l'année. Ces engagements, s'ils permettent d'améliorer le sort des dossiers déjà versés aux ArCJ, ne permettent cependant pas de résoudre le problème posé aux archivistes : améliorer les versements, et donc l'intégration de nouvelles informations, depuis les services de l'Etat vers les ArCJ.



Les archives de l'administration. Nous laissons à M^{me} Carine Barbosa, archiviste-système, le soin de présenter le travail de mise en place des référentiels de gestion entre les ArCJ et les services administratifs.



Suite et mise en place du projet. A la demande du comité d'Arkheia, le projet a été suspendu pendant que l'administration était concer-

née par les mesures OPTI-MA, ceci pour qu'un service ne doive pas répondre en même temps aux exigences des deux actions. Cependant, la Chancellerie d'Etat a accepté la mise en place d'un référentiel de gestion. Le résultat principal est l'obtention d'un plan de classement validé auprès du secrétariat de la Chancellerie, qui devient ainsi le point de référence pour le versement aux ArCJ de toutes les décisions prises par le Gouvernement.

Suivi et mises à jour des plans de classement. Après avoir mis en place Arkheia, les ArCJ poursuivent leurs relations avec les services par un contrôle régulier de l'efficacité du système et son adaptation aux besoins des services. L'objectif est de faire un bilan, un retour d'expérience directement auprès des collaborateurs et chefs de secteurs. Fin 2014, le bilan est le suivant : hormis le secrétariat du DSA qui a conservé son référentiel de gestion initial, tous les services ont demandé des modifications assez importantes pour devoir changer de version. Ainsi, le SAS et le SCAV en sont à une 4^{ème} version du plan de classement, le SRH à sa 3^{ème} et COM, ASS et le SSA, à leur 2^{ème} version.

Bilan fait dans les services du DSA un an après la clôture d'Arkheia. Au bout d'une année après la clôture d'Arkheia

on peut remarquer que quatre services complets n'ont pas de corrections à faire. D'une manière générale, les changements de méthode supposés par l'introduction d'Arkheia sont perçus positivement : Arkheia semble être « motivant » dans le classement des archives : les collaborateurs s'investissent et certains « vont plus loin » que ce qui leur est demandé, notamment par l'application rétroactive du plan de classement. Les réticences rencontrées portent surtout sur le changement des habitudes : on n'est pas encore partout prêt à ne travailler qu'avec un dossier et donc à échanger les informations, ni de n'avoir qu'un plan de classement utilisable par toutes les personnes d'un seul service.

50% des sections ont des modifications à faire lors de la séance de retour d'expérience. Pour tous les cas, il ne s'agit pas d'une suite de modifications vues durant l'année qui s'est écoulée mais d'un premier contact avec les ArCJ depuis la clôture d'Arkheia. L'autre moitié des sections n'a pas eu besoin de faire des modifications depuis la fin d'Arkheia. Seize sections sur dix-neuf voient des avantages avec Arkheia. La raison la plus évoquée est celle de la recherche des dossiers actifs et souvent semi-actifs qui est plus efficace puisque les dossiers sont numérotés. Deux sections seulement estiment n'avoir pas encore assez de recul. Aucun service n'y voit d'inconvénient. Arkheia a bien été accueilli, le bilan est donc positif. (Carine Barbosa, archiviste-système)

L'informatique est apparue pratiquement de manière concomitante avec la création de l'administration jurassienne : le Service de la statistique et de l'informatique a été créé en 1980. Quelle que soit la vitesse de l'implémentation de l'informatique au sein de l'administration, très tôt, on n'y a plus travaillé avec des originaux papier et

Service	Arkheia répond aux besoins						
	Oui				Non	Pas de recul	Pas de changement
	Réduction des doublons	Recherche plus efficace	Compréhension des autres dossiers	Autre ou pas de précision			
Assurances sociales (ASS)				x			
Communes (COM)				x			
Action sociale (SAS)			x	x		2	
Consommation et affaires vétérinaires (SCAV)	x	x	x	x			
Département de la Santé et de l'Action sociale (DSA)	x	x					
Ressources humaines (SRH)		x		4			
Santé publique (SSA)	2	4	x				
Sections concernées	4/19	7/19	3/19	8/19	0/19	2/19	0/19

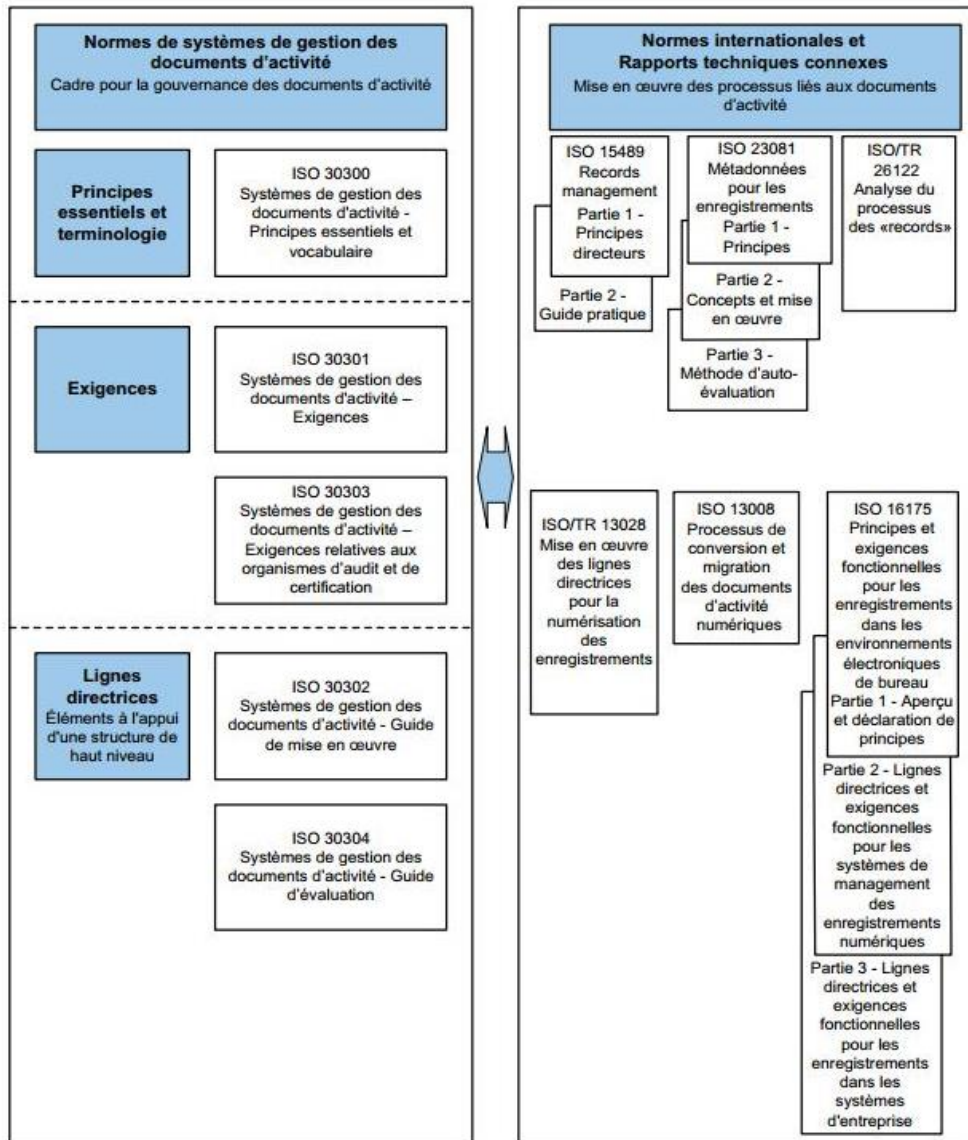


Figure 1 — Normes de système de management préparées par l'ISO/TC 46/SC 11, et Normes internationales et Rapports techniques associés

Ces normes s'appliquent comme un cadre et un guide

- pour la mise en place d'une gestion systématique des politiques, procédures et responsabilités liées aux documents d'activité, quels que soient leur but, leur contenu ou leur support d'enregistrement,
- pour définir les responsabilités, les habilitations et les nécessités de rendre compte des organismes concernant leurs documents d'activité, ainsi que leurs politiques, procédures, processus et systèmes afférents,

Référence: <https://www.iso.org/obp/ui/fr/#iso:std:iso:30301:ed-1:v1:fr> ; date de consultation: 19 octobre 2015.

des copies, mais avec de l'information dématérialisée, que l'on a choisi d'imprimer, ou non. Comme dans tout processus d'archivage électronique, la notion d'original/copie est inefficace. Ce sont en revanche les processus utilisés, expliqués, documentés et publiés qui vont permettre de garantir la qualité du processus d'archivage et de conserver aux informations de l'Etat leur valeur probatoire. Pour valider ces différents processus, seize normes internationales concernant l'archivage doivent être utilisées! M^{me} Yildirim s'est emparée de ces normes et vérifie la compatibilité d'Arkheia avec elles, de manière à ce que le projet entier puisse être à terme validé par le Gouvernement et serve de base à la mise en place de l'archivage électronique au sein de l'administration jurassienne.

La loi sur l'archivage prévoit aussi que les ArCJ aient une fonction documentaire: elles doivent préparer des dossiers thématiques, soit à partir des archives qui leur sont confiées, soit en suscitant la création de ces dossiers auprès de tiers comme les partis politiques. Nous laissons la parole à M^{me} Sophie Quiquerez, archiviste-documentaliste, pour nous présenter cette activité.

Les fonds documentaires. Le travail de tri et de classement effectué sur la documentation jurassienne des ArCJ a continué durant toute l'année 2014 et des fonds documentaires ont ainsi pu être migrés et intégrés au logiciel interrogeable en ligne. Parmi ces fonds, on peut citer:

- Dossiers de presse (ArCJ, 35 J): il regroupe une multitude d'articles sur les communes, lieux-dits, régions et cours d'eau du Jura, Jura bernois et alentours. Il est actuellement composé de plus de 7'200 articles parus principalement dans la presse jurassienne, entre les années 1832 et 2014. C'est une porte d'entrée intéressante, qui permet d'avoir accès à plusieurs sujets de recherche.

- Fonds privé Denis Moine (ArCJ 209 J). Denis Moine, journaliste bien connu des Jurassiens, a pris soin de déposer régulièrement aux ArCJ une grande partie de sa documentation concernant le Jura. Le fonds comprend différentes séries d'articles qu'il a publiés, comme ses chroniques intitulées «Dimanche à...», parues dans *Le Démocrate* ou encore «Au fil du temps», parues dans *Le Quotidien jurassien*, mais aussi les bandes magnétiques des interviews qu'il a pu réaliser entre 1969 et 1989 pour le compte de la Radio suisse romande.

- Articles sur les personnes: les ArCJ ont en leur possession plusieurs dossiers composés d'articles de presse sur les personnalités jurassiennes (trois mètres!). Cette compilation d'articles, qui constitue un fichier au sens de la loi, est d'ailleurs l'un des rares fichiers de ce type ayant, en son temps, été agréée par la Commission de la protection des données. Ce fichier est l'objet d'un travail de tri et de systématisation, de sorte à ce qu'il puisse être mis, à moyen terme, à la disposition du public.

Valorisation des archives. Concernant la mise en valeur des archives, les ArCJ ont continué d'exposer régulièrement les documents dans la vitrine leur étant destinée à l'Hôtel des Halles avec des thèmes variés (par exemple: sports d'hivers, 70 ans des Chemins de fer jurassiens, les sapeurs-pompiers, la gymnastique entre loisirs et compétition, la publicité d'hier à aujourd'hui, etc.) Elles ont également préparé une mini-exposition des archives d'Auguste Viatte (ArCJ 118 J) lors de la venue de Régis Labeaume, maire de Québec en mars 2014. Les ArCJ ont aussi mis en place, en collaboration avec M. Angelo Heusser, étudiant au lycée de Porrentruy, une exposition de cinq double-panneaux sur l'affaire des fiches fédérales. Cette exposition a pu présenter les fiches fédérales de trois personnalités jurassiennes: MM. Roland Béguelin, Bernard Varrin et Fritz Widmer. L'exposition, vernie en présence de M^{me} Denise Béguelin et de M. Bernard Varrin, a été présentée dans la salle de lecture de l'Office de la culture, puis dans une salle du séminaire à Porrentruy.

Enfin, j'ai participé aux 14^{èmes} Journées des Archives de l'Université catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve (Belgique), les 24 et 25 avril 2014. Le thème de ces journées était: «Projeter les archives. Vers de nouveaux fondements». Les différents exposés relevaient entre autres l'importance croissante des archives privées, la nécessité d'une collaboration étroite entre les services d'archives et de leurs partenaires (usagers, services administratifs, médias, etc.) et enfin, le rôle essentiel joué par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour attirer de nouveaux usagers. (Sophie Quiquerez, archiviste-documentaliste)

Les ArCJ ne sont responsables des archives de l'administration jurassienne que depuis 2011, date de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'archivage (RSJU 441.21). 2014 a été l'occasion de traiter entièrement et de mettre en valeur les archives du Bureau de la condition féminine (BCF), devenu Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), et plus connu sous la simple appellation de Bureau de l'égalité (EGA). M^{me} Yildirim nous présente ce fonds qu'elle a pris en charge.

EGA: de l'inventaire à l'exposition. La durée de traitement du fonds s'est étendue sur un an, en comptant le tri, le classement, la description, le conditionnement et la rédaction d'un rapport d'inventaire.

Voici, ci-contre, quelques informations factuelles sur ces fonds.

Pour connaître le contenu des fonds d'archives des bureaux de l'égalité, consultez notre base de données en ligne (<http://archivescantoniales.jura.ch>) et également le rapport d'inventaire.

En juin 2014, les ArCJ ont pris contact avec l'actuel Bureau de l'Égalité (EGA) pour mettre sur pied une exposition



Marie-Josèphe Lachat devant la porte de son bureau dans les bâtiments de Morépont à Delémont. ArCJ, BCF 13.3

retraçant ses 35 ans d'activités et ses actions. Le résultat est l'exposition vernie en mars 2015 et intitulée «Profil d'archives: 35 ans d'égalité». D'entente avec l'EGA, les ArCJ ont préparé l'exposition, soit au total 10 panneaux doubles ou triples. L'exposition sera ensuite remise «clés en mains» aux responsables de l'EGA, qui se chargeront en 2015 de la présenter en différents endroits du canton tels que les Hôtels de ville de Porrentruy et Delémont, le Parlement, ou encore les écoles.

Désacidification. Pour répondre à leur mission de conservation, les ArCJ ont poursuivi le programme de désacidification présenté dans le précédent rapport en traitant les archives des Géomètres d'arrondissement de Delémont, des Franches-Montagnes et de Porrentruy. Cela représente environ 1,2 tonne de documents contenant près de 700 registres.

Le cadastre, tel qu'on le connaît actuellement, soit des textes légaux de propriété reliés à une représentation dessinée du territoire, ne s'est mis en place que tardivement. En effet, avant le milieu du XVIII^e siècle, on ne dispose que de textes pour justifier de la possession d'un bien immobilier. Avec le temps, les notaires ont recopié les textes qui les précédaient pour justifier de la succession d'un immeuble, générant ainsi une suite documentaire certes passionnante, mais de plus en plus difficilement contrôlable. C'est sous l'égide de Pierre-François Paris, entré en 1750 au service du prince-évêque de Bâle, qu'apparaissent les premières esquisses de ce qui deviendra le cadastre. Dès lors, le travail des géomètres est fondamental pour la description de l'occupation du territoire et la représentation que l'on s'en fait aux différentes périodes. L'Etat délègue encore actuellement aux géomètres le pouvoir d'établir les mensurations officielles sur l'ensemble de son territoire. Dans une situation idéale de conservation, à chaque plan correspond un registre de géomètre avec des éléments fondamentaux comme le propriétaire de la parcelle à une date donnée, le numéro qui lui a été attribué, sa contenance, son utilisation (champ, maison, forêt, etc.).

Les registres de géomètres actuellement conservés aux ArCJ datent du XIX^e siècle. Ils sont conservés sur environ 120 rayons d'archives et correspondent à plus de 5'000 plans. Grâce à la désacidification, la conservation de cette importante source d'information pour la compréhension

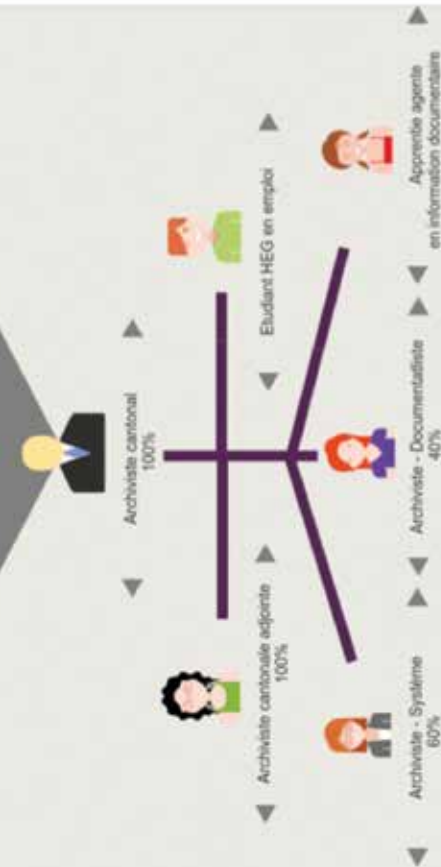


Registres de géomètres du Bémont.

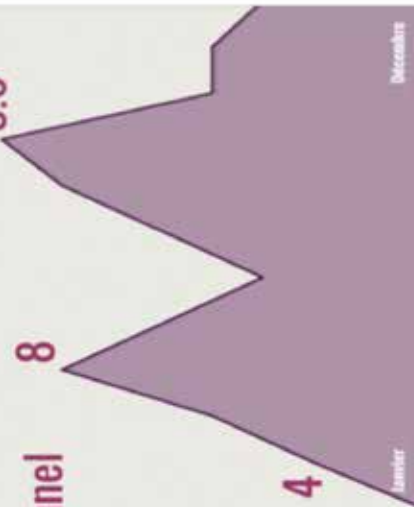
Entité	BCF	BEFH	Total
Bordereaux de versement	Oui	Oui	
Volume du versement	11,4 m -> 84 boîtes et 100 dossiers suspendus	3 m -> 27 boîtes	14,4 m -> 111 boîtes et 100 dossiers suspendus
Période	1970-2000	1998-2006	
Plan de classement	Oui	Oui	
Calendrier de conservation	Non	Non	
Métadonnées	Non	Non	
Etat de conservation	Très bon	Très bon	
Volume conservé en mètres	5	1	6

Rapport ArCJ 2014

L'équipe



Variations de personnel



A part l'équipe de base, civilistes et personnel temporaire sont venus soutenir les ArCJ en 2014 faisant varier le personnel entre 4 et 8 EPT.

Documents consultés

0974

Par des usagers en salle de lecture

Documents signalés

>141'000

Is ligne dans le but de demandes d'investissements

Réponses écrites

337



Gestion de l'information dans l'administration



15 services sur 35 utilisent un référentiel de gestion



Estimation des archives administratives dans les couloirs de l'administration

± 15 KILOMÈTRES



du développement territorial de la région est assurée pour les prochains siècles à venir.

Formation continue. L'archiviste cantonale adjointe a représenté les ArCJ lors de plusieurs journées de formation continue orientées sur la diffusion de l'information sur les plateformes Web et sur le traitement des archives d'entreprise.

- *Encoded Archival Description (EAD) entre théorie et pratique, formation organisée par le Groupe de travail Normes et Standards de l'Association des archivistes suisses (AAS).* L'EAD vise à transposer les champs de la norme de description d'archives ISAD(G) dans un format balisé, dans ce cas l'XML. Le format EAD facilite le partage et la mise en ligne des informations sur des plateformes externes à celles généralement utilisées par les institutions patrimoniales. Cette méthode garantit une multiplicité des accès.

- *Journée professionnelle de l'Association des archivistes suisses (AAS): «Les archives d'entreprises et les questions centrales de l'archivistique: Mémopolitique, préservation, communication».* Tour d'horizon des pratiques internationales (exemple de la Grande-Bretagne) et suisses. Proposition d'un modèle de prise en charge des archives d'entreprise en lançant les pistes de réflexion suivantes: quelles archives d'entreprises, valeur patrimoniale, protection juridique, quelles ressources, encouragement des entreprises à s'intéresser à cette problématique?

- *Un accès au patrimoine archivistique européen: les archives suisses et le portail européen des archives.* Présentation du Portail européen des archives qui en 2014 rassemblait les données de 400 institutions pour un total de 40 millions de fiches descriptives d'archives.

- *Open Data/Open knowledge: module proposé par l'Université de Berne dans le cadre du Master of Advanced Studies in Archival, Library and Information Science (MAS ALIS), formation dispensée sur 3 jours.* Le mouvement Open Data est un dérivé de l'initiative Open Access dont les principes consistent à rendre un contenu, une information ou des données, utilisables, réutilisables, redistribuables sans restrictions légale, technologique ou sociale et ce gratuitement. Des exemples de concrétisations suisses ont été donnés en lien avec l'Open Finance, comme l'Open Budget de la ville de Berne qui permet d'accéder à une visualisation unique des comptes et budget de la ville. Les impacts positifs sur la transparence et l'économie générés par l'ouverture des données publiques ont également été démontrés. Parallèlement à cette ouverture des données, les questions concernant les partenaires et les licences compatibles avec l'Open Data ont été présentées. Ainsi des partenaires comme Wikimedia pour le domaine des GLAM (Galeries d'arts, (Libraries) Bibliothèques, Archives et Musées) sont tout à fait intéressants pour la mise à disposition des informations généralement conservées par ces institutions et généralement peu accessibles. L'utilisation

de licences telles que les Creative Commons permet une flexibilité de protection et d'usage. Cette facette nouvelle de l'exploitation des données donne naissance à de nouveaux domaines de compétences: exploiter les données, les mettre en lien avec d'autres jeux de données et les interpréter. Ces qualifications se regroupent en fait sous le titre de Data Literacy. Quel intérêt pour les ArCJ? La mise à disposition de données présuppose la création et la reprise de données et métadonnées de qualité. C'est pourquoi les ArCJ mettent un accent particulier sur la production et la mise en ligne d'inventaires permettant une recherche, une utilisation et une exploitation les plus simples et larges possibles.

- *Formation sur l'utilisation des licences Creative Commons (CC), dispensée par le bureau d'avocats Id Est à la demande de Wikimedia CH.* Communément, le droit d'auteur est souvent représenté par le fameux «All rights reserved». L'existence de conventions internationales dans le domaine du droit d'auteur n'exclut évidemment pas l'application des lois nationales. Cet état de fait a souvent été un frein à la création, l'utilisation, la réutilisation et la diffusion d'œuvres artistiques protégées par le droit d'auteur. L'idée des licences CC est de faciliter ces aspects et en particulier sur le Web. Grâce à une série de logos qui explicitent l'utilisation possible de l'œuvre, l'auteur indique clairement ce qu'il autorise les autres utilisateurs à faire. On passe donc de «All rights reserved» à «Some rights reserved».

Intérêt pour les ArCJ:

- utilisation de licences reconnues sur le plan national et international

- contenu de la licence accessible sur le Web et compréhensible par toutes les parties (auteur, utilisateur, représentant juridique et machine)

- communication claire de la volonté de l'institution sur les droits d'utilisation et de diffusion concédés. (Gülşen Yildirim, archiviste cantonale adjointe)

Salle de lecture. La LArch, dans son article 7, prévoit que les ArCJ mettent les archives à la disposition du public dans une salle de lecture. Les ArCJ partagent cette tâche, de manière paritaire, avec leurs collègues de la BiCJ. En 2014, la salle de lecture de l'Office de la culture a été ouverte durant 415 périodes, 181 périodes (43,5%) incombant au personnel des ArCJ. C'est pour les archivistes l'occasion de rencontrer leur public et de répondre au mieux aux questions qu'on leur pose.

Antoine Glaenzer